

Mousse HR-AT+

Composant B Type II

Mousse polyuréthane

01/07
Septembre 2007

:: DESCRIPTION

HR-AT est une mousse polyuréthane bi-composant, rigide, à cellules fermées et sans CFC. Le démarrage de la réaction relativement lent de cette mousse permet également sa mise en œuvre manuelle.

:: DOMAINE D'APPLICATION

Isolation thermique et frigorifique d'espaces vides.
Remplissage d'espaces vides pour la rigidification et la réduction du bruit. Remplissage de balises flottantes, bouées de sauvetage et volumes de flottabilité pour bateaux afin de les rendre insubmersibles.

:: CARACTERISTIQUES PRODUIT

Propriétés du produit liquide		
	Composant A	Composant B
Coloris	jaunâtre	brunâtre
Masse volumique à 20°C	1,07 g/cm ³	1,22 g/cm ³
Viscosité à 20°C	1100 mPa.s	200-300 mPa.s
Propriétés du mélange à 20°C		
Proportion de mélange A : B	100 : 145 parts en poids ou 100 : 127 parts en volume	
Démarrage de la réaction	37 secondes	
Durée de prise	env. 110 secondes	
Durée d'expansion	env. 210 secondes	
Propriétés du produit durci		
Densité	env. 50 kg/m ³	
Expansion	env. 1 : 20	
Résistance à la compression (DIN 53421)	0,27 N/mm ²	
Flambage (DIIN 53421°)	6,0 %	
Absorption d'eau après 24 h (DIN 53428)	2,4 % vol.	
Cellules fermées (ISO 4590)	91 %	
Passage de la chaleur	32 mW/m.K selon EN 253	
Résiste au contact avec de l'essence légère, huile minérale, gasoil, hydrocarbures aliphatiques, acides		

et solutions alcalines dilués, eau, eau de mer, terre. Le vieillissement donne à la surface une coloration brunâtre.

:: MISE EN ŒUVRE

Avant la mise en œuvre, calculer approximativement le volume de l'espace vide à combler pour obtenir la quantité de mousse nécessaire. Diviser le nombre de litres obtenu par 5 (rendement : 1 kg de mousse liquide donne 20 litres de mousse rigide) puis augmenter de 10 à 15 % (supplément pour assurer l'étanchéité des bords). Pour les moules à très petites sections, il peut être nécessaire de doubler la quantité pour combler l'espace vide. Pour assurer une qualité de fabrication constante, des conditions de fabrication constantes sont nécessaires, parmi lesquelles :

1. Remuer soigneusement le composant A avant de débiter la fabrication ;
2. Température constante de 18°C au minimum des composants A et B liquides.

Pour le moussage, délayer les composants A et B dans les proportions indiquées et mélanger soigneusement. En cas de préparation de quantités plus importantes, utiliser un mélangeur à une vitesse de rotation de 1500 t/min pour obtenir un mélange rapide et optimal. La mousse peut ensuite être coulée dans l'espace vide.

Le surdosage dans des moules fermés permet d'obtenir la compression de la mousse et par conséquent une plus grande densité. Il faut cependant tenir compte de l'augmentation de la pression sur les parois.

Sur les petits moules, la surface doit être complètement humectée avec la mousse liquide (à l'aide d'une raclette, d'un pinceau plat ou par un seul mouvement oscillant du moule).

Les moules de forme allongée ne doivent pas être positionnés à l'horizontale mais inclinés d'env. 10° à 15° et être remplis par le point le plus bas. Il faudra veiller à aménager un orifice d'aération au point le plus élevé du moule.

La température du moule doit se situer entre +15°C et +25°C.

Les mousses bi-composant peuvent également être mises en œuvre mécaniquement à l'aide de machines à mousse appropriées.

:: UTILISATION - SECURITE

Vous pouvez consulter les instructions relatives à la manipulation des produits et à leur élimination dans la dernière version de la fiche de données de sécurité et dans les fiches techniques correspondantes des Groupements des industries chimiques

Les informations contenues dans le présent document, en particulier les recommandations relatives à la mise en œuvre et l'utilisation de nos produits, sont fournies en toute bonne foi et reposent sur l'état actuel de nos connaissances et notre expérience dans un cas normal. En raison de la diversité des matériaux et des substrats ainsi que des différentes conditions de travail, aucune garantie quant au résultat du travail ou à la responsabilité, quel que soit le rapport juridique, ne peut être fondée ni sur ces indications ni suite à un conseil verbal, à moins qu'une faute intentionnelle ou une grave négligence ne puisse nous être imputée. Dans ce cas, il faudra que l'utilisateur apporte la preuve qu'il a porté à notre connaissance par écrit, en temps voulu et de manière exhaustive, toutes les informations nécessaires à un examen objectif. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de ventes et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la dernière version de la fiche technique relative au produit concerné et qui leur sera remise sur demande auprès de nos services.

Copyright VOSSCHEMIE